

LES PARTENARIATS FORMELS

- Le Ministère doit se positionner à titre de coordonnateur, de courtier et, parfois, comme intervenant dans plusieurs différents genres de partenariat. Le MAECI doit être conscient de ce qui fait que les partenariats institutionnels fonctionnent : des objectifs communs bien articulés, des pratiques conscientes qui favorisent la communication et le respect mutuel, une répartition précise de l'effectif en fonction des avantages comparatifs et, dans une certaine mesure, un même entendement de la durée prévue de ces partenariats.
- Il existe une tension entre les notions « d'avantages concurrentiels » et « de partenariats » avec les autres ministères du gouvernement. Vous ne pouvez pas être en concurrence avec vos partenaires, ni pouvez-vous tout déléguer aux autres ministères du gouvernement. La notion de partenariat comporte des limites, compte tenu de l'obligation de nos ministres de rendre des comptes au Parlement. Ils doivent être en mesure de parler avec autorité, même lorsque nos « partenaires » ne livrent parfois pas les résultats comme prévu.
- Chaque question nécessite à la fois des réseaux horizontaux, verticaux, géographiques et fonctionnels. À l'heure actuelle, les secteurs d'activité, initialement élaborés pour forcer les divisions géographiques à adopter une approche horizontale à l'endroit des politiques, sont eux-mêmes devenus des « tuyaux de poêle ».
- Les missions sont plus aptes à établir des partenariats (par rapport à l'Administration centrale) par nécessité et en raison de leur taille plus facile à gérer.
- Le MAECI n'est pas très apte à établir des partenariats avec le milieu universitaire. Nous devons apprendre à mieux travailler avec ce milieu et vice versa (il devrait être axé davantage sur les politiques plutôt qu'axé sur l'analyse).

LES COMMUNICATIONS

- Il nous faut tous communiquer plus efficacement pour mieux réaliser notre mandat. Les missions doivent mieux informer l'Administration centrale des dossiers spécifiques et vice versa. Par ailleurs, même si les communications sont régulières, le défi est, pour les deux côtés, de se comprendre réciproquement et d'en venir à une certaine forme d'entente.
- La diplomatie a toujours été un réseau de communications : global, plurilingue, à plates-formes multiples, transculturel. Antérieurement, il s'agissait d'un réseau fermé auquel seuls les gouvernements d'états souverains avaient accès. Maintenant, il est ouvert à tous. Nous devons apprendre à nous en servir plus efficacement.
- La question n'est pas d'obtenir plus d'information, mais plutôt de recevoir les renseignements pertinents, utiles et stratégiques et éviter les messages banals qui